

**Délib.15.01.11.001**

**OBJET : TRANSFERT DE 2 NOUVELLES COMPETENCES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS DE SEYNE –**

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la correspondance du Président de la Communauté de Communes du Pays de Seyne du 04 janvier 2011 notifiant aux Communes la délibération du Conseil Communautaire du 10 décembre 2010 proposant le transfert de 2 nouvelles compétences à la Communauté de Communes.

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** le transfert des 2 nouvelles compétences suivantes à la Communauté de Communes du Pays de Seyne telles qu'adoptées par la délibération de son Conseil Communautaire du 10 décembre 2010 :

- 1) « Le désenclavement routier et **numérique** du territoire communautaire »
- 2) « Elaboration et suivi d'un Schéma de Cohérence Territoriale »

**Délib.15.01.11.002**

**OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE STATION - VELOS AVEC LA CCPS  
DANS LE CADRE DU PROGRAMME ALCOTRA « Nouveau Territoire d' Itinérance »**

Monsieur le Maire présente le projet de convention de mise à la disposition gratuite de la Commune par la C.C.P.S. d'une station – vélos financée dans le cadre du programme Alcotra « Nouveau Territoire d' Itinérance ».

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** la convention de mise à la disposition de la Commune, à titre gratuit pour une durée de 10 ans, d'une station - vélos par la Communauté de Communes du Pays de Seyne, dans le cadre du Programme Alcotra « Nouveau Territoire d' Itinérance ».

**Délib.15.01.11.003**

**OBJET : DESIGNATION DU DELEGUE TITULAIRE ET DU DELEGUE SUPPLEANT REPRESENTANT LA COMMUNE AU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA BLEONE (S.M.A.B.) –**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres :

- **DESIGNE** Mr Roland BAYLE, Conseiller Municipal, domicilié 4, rue des Lavandes, 04000 – DIGNE les BAINS, comme délégué titulaire, et Mr Régis BAYLE, Conseiller Municipal, domicilié Quartier Roussimal, 04140 – LE VERNET, comme délégué suppléant pour représenter la Commune au Syndicat Mixte d'aménagement de la Bléone.

**Délib.15.01.11.004**

**OBJET : CONSULTATION POUR LA DEVOLUTION DU CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN GITE HQE DU BATIMENT COMMUNAL DU PASSAVOUS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'obtention des subventions sollicitées par la Commune auprès du Conseil Régional (30 %) et de l'Europe (50 %) pour le financement du coût des travaux d'aménagement en gîte HQE du bâtiment communal du Passavous ce qui permet le lancement de la procédure de consultation en vue de la dévolution du contrat de maîtrise - d'œuvre de ces travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** le lancement de la procédure de mise en concurrence en vue de la dévolution, selon une procédure adaptée, du contrat de maîtrise - d'œuvre des travaux d'aménagement en gîte HQE du bâtiment communal du Passavous.

**Délib.15.01.11.005**

**OBJET : TRAVAUX D'ENTRETIEN DES RIVIERES 2011 –**

Monsieur le Maire expose la proposition du Département de réaliser les travaux d'entretien du Bès et de ses affluents sur les secteurs les plus sensibles de la Commune au cours de l'année 2011.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la proposition du Conseil Général de faire procéder aux travaux d'entretien du Bès et de ses affluents sur les secteurs les plus sensibles de la Commune au cours de l'année 2011.
- **DECIDE** d'allouer à ce titre, une contribution communale d'un montant de 981 Euros au Conseil Général des AHP, Service de l'Environnement et de l'Eau pour cette année 2011.